



## **Collectif 81**

✉ 42, Rue des Carmélites

81000 Albi

☎ 05-63-47-24-93

Fax 05-63-47-27-83

✉ [collectif.81@wanadoo.fr](mailto:collectif.81@wanadoo.fr)

Contact : **Pierre LATOUR**

## **Collectif 81, un groupement d'entreprises d'insertion**

Fondé en 1993, ce collectif est composé de 5 structures d'insertion intervenant dans des secteurs d'activité différents soit : le bâtiment, l'électroménager, le maraîchage, l'environnement, la récupération et la bonneterie. Depuis la création, une entreprise a quitté le groupement et une autre s'est créée. L'association emploie 9 salariés.

## **Dans le Tarn, Albi**

Ville d'environ 50 000 habitants, Albi se situe dans un environnement semi-rural et péri-urbain. Le bâtiment, les secteurs agricoles et para-agricoles (vignes, fruits), l'agroalimentaire, le travail à la chaîne en usine offrent des perspectives d'emploi. Les transports collectifs ne répondent pas aux besoins des personnes concernées. Il existe peu de covoiturage en milieu rural.

## **Collectif Mob', location de mobylettes**

Collectif' Mob est né en 1995 des suites d'une longue réflexion ouverte en 1991 sur la base d'un constat commun de travailleurs sociaux trouvant confrontés à la même problématique. Le système consiste en une aide ponctuelle, une réponse précise à un moment où la personne débute une formation ou un emploi. Exceptionnellement, une personne isolée peut bénéficier de cette aide à la mobilité pour résoudre un besoin de la vie quotidienne. (ex : pour aller acheter du pain).

Afin de bénéficier de ce service, le locataire doit être inscrit dans un parcours d'insertion et être orienté par un prescripteur qui estime si le besoin est justifié. Une fiche d'accès est nécessaire. En ce qui concerne le public accueilli, 1/3 des personnes ont moins de vingt-six ans. Les trois-quarts des utilisateurs sont des hommes. Un tiers sont des allocataires du RMI. 68% ont recours à l'action dans le cadre de l'accès à l'emploi.

## **Gestion du parc mobylettes, pas de réelle caution**

**Nombre de mobylettes à disposition :** 18. Il est possible d'acheter la mobylette quand elle a plus de trois ans. En fonction des finances, 4 ou 5 mobylettes neuves sont achetées tous les trois ans. Parfois les mobylettes proviennent de dons. Des mobylettes d'occasion récentes peuvent être achetées chez le réparateur.

**Tarif :** 32 € /mois. 16 € /quinzaine. 8 € /semaine. 2,3 € /jour.

**Caution :** caution de lavage : 8 €. Il est à noter que certains préfèrent rendre la mobylette sale plutôt que de récupérer l'argent. Il n'y a pas de réelle caution car c'est un frein. Le public concerné ne peut acheter une mobylette du fait de son coût ; régler la caution est donc un problème. Si une aide financière est attribuée aux bénéficiaires de la location pour régler la caution, l'impact n'est plus le même car ce n'est pas leur propre argent.

**Assurance, entretien, réparation :** à la charge de l'association.

**Accessoires :** casque, anti-vol fournis.

**Durée du prêt :** jusqu'à 4 mois maximum.

**Secteur géographique de location :** tout le département du Tarn. Point de dépôt à Castres. Système de remorque pour amener les mobylettes louées près du domicile des personnes bénéficiaires de la location mobylette.

## **Accompagnement et évaluation**

Un contrat de location évoquant les engagements et charges de chacun est signé. Il spécifie quelques points tels que la franchise à payer par le locataire, le droit de porter plainte en cas de vol, les sanctions en cas de dégradations (remboursement ou de préférence auto-réparation au sein de l'atelier). Tous les quinze jours, une rencontre est prévue avec le bénéficiaire afin de faire le point sur l'entretien du véhicule, de vérifier l'état du deux-roues, d'échanger avec la personne. D'où une volonté de parc peu important, afin d'assurer un bon suivi. Le suivi est vraiment important.

A la fin de la location, un outil est utilisé : il s'agit de la grille d'évaluation. Elle porte sur l'entretien du deux-roues, le respect du matériel... Cela permet de donner un retour aux prescripteurs et de faire le point, de voir si la location à cette personne a été judicieuse. Peut être jugé non judicieux : un court trajet impliquant un coût important, une mauvaise connaissance du code de la route, une location non utile, ne correspondant pas à un besoin réel, un deux-roue non restitué.

## **Un manque de moyens financiers**

L'auto-financement est intéressant, véhicule une bonne image de l'association et ouvre des portes, mais il manque des moyens financiers pour assurer la cohérence de l'ensemble de la structure. Il est constaté un déficit d'environ 3500 € tous les ans. Il n'y a ni secrétariat ni

direction sur l'atelier mobylette, par manque de moyens financiers, ce qui peut être mauvais à long terme. Voici une idée du budget :

**Dépenses : 42 200 €**

Charges : 9 000 €

Frais de personnel : 30 000 € (les salaires ont augmenté, un technicien est en CIF)

Dotations/Amortissement : 3 000 €

**Recettes : 41 190 €**

Conseil Général Tarn : 10 000€

Conseil régional Midi-Pyrénées: 10 000€

4 Contrats Ville : 4 x 2 300€ = 9 200€

Prestations (ventes, locations) : 9 000€ + Fonds propre : 2 400€

Hormis les financeurs, l'association travaille avec de nombreux partenaires tels que la mission locale, soit une centaine de partenaires divers dans le département.

## **Quelques difficultés matérielles, juridiques, éthiques**

Quelques difficultés sont liées au matériel même. Au début de l'action, des cambriolages ont eu lieu. Il n'y avait alors pas les moyens de sécuriser le local des mobylettes et on observait un attrait à l'époque pour les pièces de mobylettes. A présent, il y a moins de cambriolages. Chaque année, une mobylette n'est pas restituée ou est dégradée ; cependant la possibilité d'agir en portant plainte pour abus de confiance (2 dépôts de plainte ont été effectués) porte généralement ses fruits.

Lors d'un accident entre le locataire de mobylette et un autre véhicule, plus ou moins grave, l'association ressent un certain acharnement à mettre en tort la personne bénéficiaire de la location mobylette lors de cet accident, malgré sa non-responsabilité dans la cause de celui-ci. A l'échelle du département, on ne remarque pas plus d'accidents de deux-roues, de demandes de remboursement assurance chez les personnes bénéficiant d'une location de mobylette que chez les autres.

Le souci de non-concurrence pose aussi problème. Il y a réticence, depuis une dizaine d'années, des vendeurs et réparateurs de deux-roues quant à la location de mobylettes effectuée par l'association. L'ouverture d'un atelier « vélo » ouvert aux enfants et aux adolescents, indépendamment de l'association, avait aussi subi les critiques de ces professionnels.

## **Un résultat positif et un retentissement**

Chaque année, une soixantaine de personnes ont accès à un emploi ou à une formation. En 2002, cela concernait 87 personnes. Des structures, telles que la FNARS, se sont intéressées à cette action.

## **Location automobile au goût du jour et projet d'atelier de réparation associatif**

La crainte d'un investissement financier trop élevé pour effectuer de la location automobile ne rebute plus aujourd'hui l'association. Le début de la location automobile est prévu pour mai 2006. La location de voitures s'adresse aux demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RMI et de l'AAH. Une validation du projet par le conseil général sera effectuée. L'association Destination Emploi Mobilité, dans le sud du Tarn, organisant des rallyes auto, est un partenaire de choix. Cette dernière se consacrera à l'entretien et à la réparation des véhicules. Collectif 81 proposera les véhicules et rencontrera le public bénéficiaire de cette action. Il est prévu 4 automobiles au départ, avec la possibilité d'en avoir 10 ou même 12.

Un autre projet concerne la volonté de mettre en place un atelier de réparation associatif ; cela dépendra des moyens financiers.

### **Des conseils...**

Assurer un bon suivi de l'action par un parc limité et des échanges réguliers avec les bénéficiaires des actions, un véritable accompagnement. Le fait que les mobylettes soient numérotées les rend repérables.